

Les rencontres en septembre



En septembre, la SOLIDEO vous donne rendez-vous lors de différents temps d'échanges :

- **Samedi 4 septembre 2021 après-midi, Gymnase Pablo Neruda à Saint-Ouen** : participation au forum des sports de la Ville de Saint-Ouen pour présenter les travaux de la Grande Nef de l'Île-des-Vannes et autres projets olympiques.
- **Samedi 4 et 11 septembre** : porte ouverte à la Maison du projet, 19 bd Finot, de 14h à 18h et visite guidée du Village par l'Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris : <https://bit.ly/3CjTlmo>.
- **Samedi 18 septembre** : Journée du patrimoine avec visites du Village des athlètes et une exposition sur les monuments emblématiques du quartier dans la Maison du projet.

En complément, la SOLIDEO organise des rendez-vous réguliers avec les représentants des voisins du chantier : Comité de suivi avec les entreprises et établissements scolaires du secteur, rencontres avec les représentants des habitants d'Universeine, ...

Réunion d'information publique à Saint-Denis, mercredi 6 octobre 2021

Où ? Collège Dora Maar à Saint-Denis

Quand ? De 19h à 20h30

Au programme :

- Actualités des chantiers et du projet du Village des athlètes
- Restitution des enseignements de la concertation sur les espaces publics du Village
- Présentation du projet de restructuration du Collège Dora Maar

> Plus d'informations à venir sur www.projets.ouvrages-olympiques.fr



Crédits : Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris
Visite du Village des athlètes organisé avec l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris et un étudiant-guide de l'Université Paris XIII

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet : projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse mail : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Village
des athlètes

DES OUVRAGES
NOTRE HÉRITAGE

30 août 2021

Infotravaux

Le chantier du Village des athlètes en septembre 2021



Crédits : Dronepress - Sennse / SOLIDEO
Vue aérienne du chantier fin juillet : les rues du futur Village se dessinent et les premières grues arrivent

En septembre, les constructions des programmes immobiliers du Village des athlètes entrent dans une nouvelle phase avec le début des travaux de gros oeuvre. La rentrée marque aussi la reprise des échanges avec le public lors de plusieurs rendez-vous tout au long du mois.



Saint-Denis

Début des travaux de construction

Les dernières grues et bases vie seront installées courant septembre pour le démarrage des travaux de construction. Leurs localisations sont précisées sur le plan ci-dessous.

Travaux de déconstruction

En septembre, des travaux de déconstruction résiduels pourraient survenir sur les édifices de la halle Maxwell et engendrer quelques nuisances sonores.

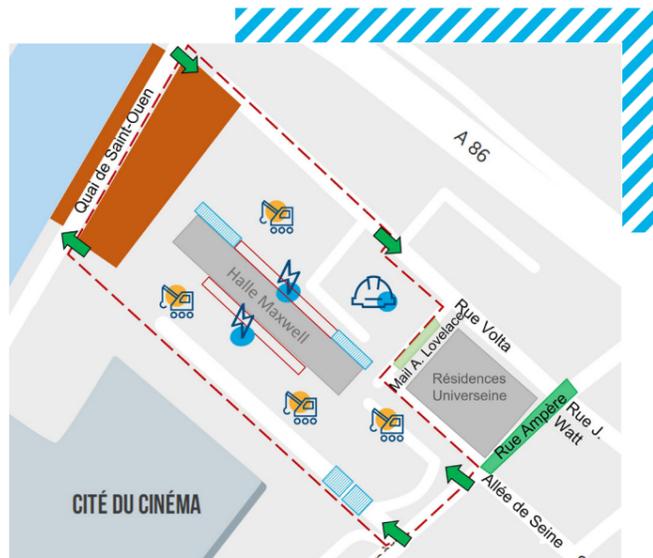
Circulation sur la RD1 et sur la rue Ampère

Afin de réguler la circulation entre les usagers du quartier et les véhicules de chantier, des feux tricolores sont en place sur l'axe RD1/Quai de Saint-Ouen aux croisements avec les accès de chantier du Village.

Concernant la rue Ampère, la circulation reste perturbée, il est conseillé d'emprunter un autre itinéraire.

Chantier du pont végétalisé au-dessus de la Seine

Dans la continuité du dispositif mis en place cet été, la circulation sur la RD1/Quai de Saint-Ouen est réduite pour réaliser les travaux de construction du pont végétalisé au-dessus de la Seine. Ces travaux sont réalisés par le Département de Seine-Saint-Denis.



- Emprise du chantier
- Zone de chantier du franchissement de la Seine
- Entrée/Sortie de chantier
- Déconstructions résiduelles Halle Maxwell
- Travaux potentiellement bruyants
- Grues
- Travaux de construction
- Base vie
- Circulation perturbée

Saint-Ouen

Travaux de déconstruction

Les travaux de déconstruction des anciens bâtiments « BALAS » se poursuivent, du lundi au vendredi, de 7h à 18h jusqu'à fin septembre.

Interventions concessionnaires jusqu'à fin septembre

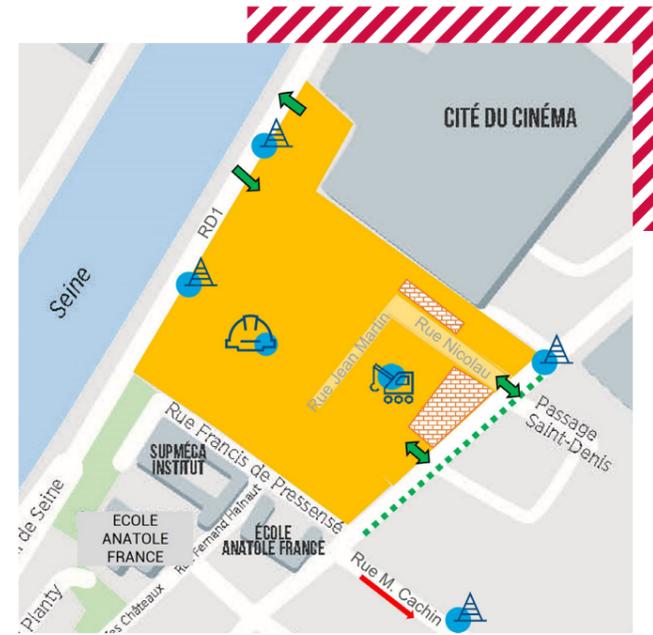
- Rue de Saint-Denis : travaux concessionnaires réalisés par VEOLIA et ENEDIS en demi-chaussée avec mise en place d'un alternat pour les bus. Le cheminement piéton est maintenu côté collège (côté pair de la rue).
- Rue Marcel Cachin : raccordement du lycée M. Cachin aux réseaux d'eau potable par VEOLIA. Circulation des piétons maintenue. La circulation des véhicules se fait toujours à sens unique dans le sens rue St-Denis / bd Anatole France.

Travaux de construction

Les chantiers des lots immobiliers se poursuivent sur les secteurs des Belvédères et des Quinconces. De nouvelles grues seront installées courant septembre, ainsi que des centrales à béton au cœur du secteur des Quinconces. D'ici le 1er octobre et avant le démarrage du chantier, des protections acoustiques seront mises en place au niveau du secteur des Belvédères pour limiter les nuisances vis-à-vis de l'école Anatole France.

Travaux de terrassement

Suite à la déconstruction de l'école Danhier, des travaux de terrassement vont démarrer. Ces travaux sont nécessaires pour reprendre le relief des terrains avant les futures constructions.



- Zones de chantier
- Zones de stockage matériaux
- Déconstructions
- Constructions
- Entrée/Sortie de chantier
- Sens unique de circulation
- Perturbations des circulations
- Circulation piétonne côté pair uniquement

Ampère

Travaux de déconstruction

Les travaux de déconstruction des bâtiments situés au 102 rue Saint-Denis se poursuivent, du lundi au vendredi de 7h à 18h, et certains samedis de 8h à 13h. Aucune intervention bruyante n'est programmée le week-end.

Circulation interdite devant le collège

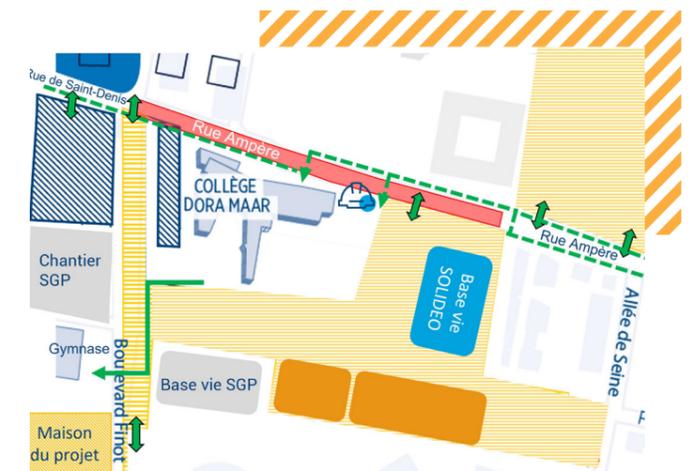
Jusqu'en mars 2024, la circulation des véhicules est interdite sur la rue Ampère, devant le collège Dora Maar. Cette restriction s'applique du lundi au vendredi, de 6h à 20h. Des barrières ont été installées pour marquer la fermeture de la rue Ampère et seront contrôlées par la police municipale. Les piétons peuvent toujours circuler. L'arrêt du bus 139 est maintenu en permanence.

Installation des opérateurs immobiliers

Les opérateurs immobiliers finalisent l'installation de deux centrales à béton sur la zone « Ampère ». Celles-ci ont été implantées en fond de zone pour limiter au maximum les nuisances sonores et protéger le collège et ses logements de fonction. Des capteurs contrôlent les émissions sonores. Les centrales à béton fonctionneront entre 6h et 20h.

Travaux Collège Dora Maar

La construction des cinq futurs logements de fonction du Collège D. Maar débutent cet été au-dessus de la salle d'EPS. Les logements seront fonctionnels à l'été 2022. L'emprise du chantier empiète sur le trottoir de la rue Ampère. Une déviation est mise en place pour les piétons de l'autre côté de la rue, sur le trottoir de la Cité du cinéma. Un accès à la salle d'EPS est maintenu depuis la rue. Cette configuration restera en vigueur jusqu'à l'été 2022.



- Zones de chantier
- Déconstruction/Curage
- Circulation interdite
- Installation de chantier des opérateurs-construteurs
- Entrée/Sortie de chantier
- Maintien circulation piétonne collège/gymnase
- Circulation des piétons rue Ampère